

**NATIONS UNIES**



**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**



**CONSEIL  
DE SÉCURITÉ**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/37/70

S/14841

20 janvier 1982

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-septième session  
DÉVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT  
DU BON VOISINAGE ENTRE ÉTATS

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-septième année

Note verbale du 18 janvier 1982, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de l'Iran auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de porter à son attention le texte du communiqué ci-joint reçu du Ministère des affaires étrangères de la République islamique d'Iran.

Il lui serait très obligé de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour faire distribuer le texte de ce communiqué comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "Développement et renforcement du bon voisinage entre États", et du Conseil de sécurité.

ANNEXE

Communiqué en date du 11 janvier 1982, publié par le  
Ministère des affaires étrangères d'Iran

Ce n'est pas la première fois que le régime iraquien tente de dissimuler ses actes criminels en répandant de fausses nouvelles et en propageant des informations mensongères et fallacieuses. La lettre du ministre iraquien des affaires étrangères du 10 décembre 1981, publiée dans le document A/36/847-S/14805, est une nouvelle tentative dans ce sens.

Nous référant à une note antérieure du ministère des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, datée du 18 décembre 1981 et publiée dans le document A/36/842-S/14802, dans laquelle certains des actes criminels perpétrés par la Junte Baath d'Iraq contre notre pays et notre peuple ont été portés à l'attention de la communauté internationale, nous insistons sur le fait que les allégations lancées par l'Iraq, selon lesquelles des prisonniers de guerre iraquiens auraient été exécutés par l'Iran, visent uniquement à tromper la communauté internationale et le peuple iraquien. L'Iraq tente vainement de détourner l'attention des actes criminels qu'il commet chaque jour contre des civils innocents en Iran et de justifier, vis-à-vis de son propre peuple, les pertes sévères qui lui ont été infligées dernièrement sur les champs de bataille, en prétendant que les victimes en question ont été exécutées. Le régime iraquien espère également qu'en répandant de telles rumeurs, il dissuadera les soldats qu'il envoie au front de continuer à désertir pour rejoindre leurs frères islamiques en Iran.

Contrairement à ce que prétendent les autorités iraquiennes, les prisonniers de guerre iraquiens bénéficient en Iran d'un traitement plus qu'équitable, comme l'ont confirmé des représentants de la Croix-Rouge internationale. Néanmoins, afin d'établir une fois de plus le manque de fondement de la propagande iraquienne, la Croix-Rouge internationale a été à nouveau invitée à effectuer une enquête sur les conditions de vie des prisonniers de guerre iraquiens en Iran. Le Premier ministre iranien a également invité officiellement les parents des prisonniers de guerre iraquiens à rendre visite à leurs fils en Iran, à l'occasion du troisième anniversaire de la victoire de la Révolution islamique.

